

Séance extraordinaire du 19 juillet 2016

Province de Québec
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce dix-neuvième jour de juillet deux mille seize (19-07-2016) à 17 h 30 au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Richard St-Pierre, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller

M. Robert Landry, maire, M. Jocelyn Isabelle et Gaëtan Léveillé, conseillers, sont absents et à l'extérieur du territoire de la municipalité.

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du Code municipal.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-sept heures trente (17 h 30) sous la présidence de Monsieur Richard St-Pierre, maire suppléant. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour***
- 2. Mandat à l'ingénieur de la MRC de Maskinongé - Demande de certificat d'autorisation au MDDELCC – Remplacement des services – Rue Principale***
- 3. Octroi de contrat – Alain Lavallée Réfrigération inc. - Entretien préventif des unités de climatisation et de chauffage***
- 4. Octroi de contrat – Neault Solution Environnement - Vidange des étangs aérés***
- 5. Octroi de contrat – A Plus Construction inc. - Rénovation du plafond de la salle communautaire***

Période de questions

- 6. Clôture de la séance***

Séance extraordinaire du 19 juillet 2016

2016-07-310

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2. Mandat à l'ingénieur de la MRC de Maskinongé - Demande de certificat d'autorisation au MDDELCC - Remplacement des services - Rue Principale

2016-07-311

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès mandate l'ingénieur de la MRC de Maskinongé pour présenter au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) une demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), dans le cadre des travaux de remplacement des services de la rue Principale.

Il est de plus résolu qu'un chèque de 569 \$ à l'ordre du ministre des Finances soit annexé à cette demande pour couvrir les frais de traitement exigibles en vertu de la LQE;

Il est aussi résolu que le conseil s'engage à transmettre au MDDELCC, au plus tard soixante (60) jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Octroi de contrat – Alain Lavallée Réfrigération inc. - Entretien préventif des unités de climatisation et de chauffage

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel de propositions de prix sur invitation pour l'entretien préventif de ses unités de climatisation et de chauffage;

CONSIDÉRANT que les trois (3) soumissionnaires invités ont présenté une soumission, comme suit :

Entrepreneurs	Montant Avant taxes
Alain Lavallée Réfrigération inc.	2 115,00 \$
Multi-Énergie Best inc.	4 935,00 \$
Aubin Pélissier	8 140,00 \$

2016-07-312

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat d'une durée de trois (3) ans (2016-2017/2017-2018/2018-2019) à Alain Lavallée Réfrigération inc. pour l'entretien préventif des unités de climatisation et de chauffage, au montant total de 2 115,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Octroi de contrat – Neault Solution Environnement - Vidange des étangs aérés

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres public publié sur le site SEAO le 21 juin 2016 pour la vidange de ses étangs aérés;

Séance extraordinaire du 19 juillet 2016

CONSIDÉRANT que trois (3) soumissionnaires ont présenté une soumission, comme suit :

Entrepreneurs	Montant Avant taxes
Neault Solution Environnement	81 355,00 \$
ASDR Canada inc.	107 080,00 \$
Revolution Environmental Solutions LP (Terrapure)	131 921,31 \$

CONSIDÉRANT que le consultant GéniciCité a vérifié la soumission de Neault Solution Environnement, le plus bas soumissionnaire conforme, et qu'il en fait la recommandation;

2016-07-313

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, appuyée de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la vidange des étangs aérés à Neault Solution Environnement au montant de 81 355,00 \$, avant taxes.

Il est de plus résolu d'autoriser une affectation de surplus réservé aux égouts et une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Octroi de contrat – A Plus Construction inc. - Rénovation du plafond de la salle communautaire

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres public sur le site SEAO le 5 juillet 2016 pour la rénovation du plafond de la salle communautaire;

CONSIDÉRANT que sept (7) soumissionnaires ont présenté une soumission, comme suit :

Entrepreneurs	Montant Avant taxes
A Plus Construction inc.	83 721,90 \$
Paul A. Bisson inc.	83 736,00 \$
Construction Henri St-Amant et Fils inc.	85 975,00 \$
Constructions R. Cloutier inc.	88 943,00 \$
Construction CMA	92 695,90 \$
Construction C.D.G. inc.	94 226,00 \$
FSC Construction	117 635,00 \$

CONSIDÉRANT que le consultant Beaudry et Palato a vérifié la soumission de A Plus Construction inc., le plus bas soumissionnaire conforme, et qu'il en fait la recommandation;

2016-07-314

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, appuyé de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la rénovation du plafond de la salle communautaire à A Plus Construction inc., au montant de 83 721,90 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 19 juillet 2016

Période de questions

Début : 17 h 40
Fin : 17 h 40 (pas de question)

6. Clôture de la séance

2016-07-315

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que la séance soit levée à 17 h 40.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière